BAJOmag'

Le magazine des Bagnoletaises et des Bagnoletais

Numéro 85 - novembre 2023

MAIRIE DE BAGNOLET

ACTUALITÉS
DÉBUT DE L'OPÉRATION DE VÉGÉTALISATION DU PÔLE GALLIENI
Page 6

ACTUALITÉS
UN PROJET AMBITIEUX POUR LES TOURS MERCURIALES
Page 9

GRAND ANGLE
L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS RENFORCÉ
Page 12-13

DOSSIER P. 16

Bagnolet se mobilise contre

LES **VIOLENCES FAITES** AUX **FEMMES**

Du 25 novembre
au 10 décembre 2023

25 NOVEMBRE 2023

Journée internationale de lutte
contre les violences faites aux femmes

Édito

Chères Bagnoletaises,
Chers Bagnoletais,

Quand la guerre fait rage soyons plus que jamais mobilisés pour construire un monde plus juste et solidaire.

À nouveau, le bruit des bombes tonne au Proche-Orient. À nouveau, la guerre fait rage.

À l'attaque terroriste du Hamas du 7 octobre dernier, la réaction légitime de l'État d'Israël qui défend son intégrité se transforme à présent en un carnage où les civils se trouvent être les premières victimes.

Nos pensées vont évidemment aux femmes, aux hommes et aux enfants aux destins brisés. Qu'ils soient israéliens, palestiniens, français, de toutes autres nationalités et de toutes confessions, ils auraient dû pouvoir vivre en paix. À leurs familles meurtries, à leurs entourages endeuillés, nous ne pouvons qu'adresser nos affectueuses pensées.

Un cessez-le-feu immédiat s'impose.
La seule boussole qui doit guider l'ensemble des acteurs de cette crise majeure est le respect du Droit International. Le respect de l'intégrité des populations civiles ne se négocie pas, il s'impose. Les otages doivent être libérés.

Alors que notre monde est traversé par la guerre, que ce soit en Europe ou au Proche-Orient, le seul travail qu'il nous faut inlassablement mener est celui menant à la paix.
La seule réponse qui vaille c'est la mobilisation de chacune et chacun pour que cesse le bruit des bombes.

Localement, bien entendu, les enjeux auxquels nous sommes confrontés sont bien différents.

Soyons cependant conscients que nous sommes toutes et tous dépositaires d'une part de responsabilité pour que vive sur nos territoires un débat public apaisé et respectueux.

Les 39 conseillères municipales et conseillers municipaux sont engagés pour le bien commun. Personne ne doit en douter. Quelles que puissent être nos divergences, ne doutons pas que nous sommes toutes et tous dépositaires d'une histoire commune.
L'histoire de notre ville, ancrée à gauche, qui fait vivre au quotidien le vivre ensemble et le faire ensemble. Demeurons au plus proche des préoccupations des Bagnoletaises et des Bagnoletais. Aux postures idéologiques déconnectées, privilégions l'action publique de proximité.

Vous pouvez compter sur notre engagement quotidien.

Fidèlement,

Votre Maire,
Tony Di Martino

Sommaire

04 | **L'instant Bajo**

06 | **Actualités**
- Le pôle Gallieni va se parer de vert
- Un nouveau projet de santé pour le Centre municipal de santé Elsa-Rustin
- Une forte mobilisation au collège Travail
- Un nouveau cap pour Les Mercuriales
- De nombreux échanges autour du bilan de mi-mandat

12 | **Grand angle**
Crèches : la Ville en première ligne

14 | **Zoom**
L'AJDB sème les graines du développement durable

16 | **Dossier**
BAGNOLET SE MOBILISE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

22 | **Big up**
- Une jardinerie à Gallieni
- Une solution innovante pour électrifier des motos classiques

24 | **Cadre de vie et Propreté**

26 | **À vos agendas**

28 | **Tribunes**

30 | **Gens d'ici**
Au service du goût

31 | **Infos pratiques**

SCIENCES INFUSES. Neurosciences et musique pour faire swinguer ses neurones !

OCTOBRE ROSE. La mobilisation bagnoletaise a permis de récolter plus de 700 euros de dons et a transmis un message solidaire de prévention.

COMMÉMORATION. Hommage aux victimes algériennes du 17 octobre 1961 devant la stèle du souvenir.

TERRE DE JEUX 24. De multiples découvertes d'activités ont été proposées dont la hand fauteuil.

82E ANNIVERSAIRE. Bagnolet se souvient avec émotion des fusillés de Châteaubriant dont le Bagnoletais, Jules Vercruysse.

© Jeanne Reprezovnik

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES. Patrick Pierron, responsable à France Bénévolat, dresse un état des lieux du monde associatif et échange avec les associations bagnoletaises.

PORTES OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES. Yves Charnay, plasticien, présente son atelier ainsi que ses dernières créations.

CONSERVATOIRE DE DANSE. Chorégraphies classiques et contemporaines se sont entrelacées pour composer l'ouverture de la saison.

LE BILLET DE LA RÉDAC'

Réduire nos déchets : une responsabilité commune

Du 18 au 26 novembre, la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) coordonnée en France par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) met l'accent cette année sur la nécessité de réduire les emballages. Le 18 novembre, un village zéro déchet sera installé sur la place Salvador-Allende, en partenariat avec Est Ensemble, et proposera des ateliers gratuits pour apprendre à jeter moins et à jeter mieux : cuisine anti-gaspillage, alternatives aux emballages jetables, fabrication de produits du quotidien, compostage, réparation, réemploi, sensibilisation au tri… Chaque Français produit en moyenne 590 kg de déchets ménagers par an. Cette quantité a doublé en 40 ans. Plus de la moitié d'entre eux (51 %) sont des ordures non triées qui sont incinérées ou mises en décharge. La part des déchets triés destinés au recyclage est de seulement 20 % et les déchets apportés en déchetterie pour être recyclés représentent 29 %. La réduction des déchets ne passe pas uniquement par le tri de ces derniers. D'autres solutions existent telles que l'écoconception des produits, l'allongement de la durée d'usage des produits grâce à la réparation, au réemploi et la réutilisation en favorisant l'émergence d'une économie sociale et circulaire comme c'est le cas à Bagnolet. La lutte contre le gaspillage alimentaire contribue aussi à la réduction des déchets. Ainsi, 10 millions de tonnes de produits alimentaires sont gaspillées par an en France pour un coût estimé à 16 milliards d'euros alors que 6 millions de Français se trouvent en situation de détresse alimentaire. Ce gaspillage alimentaire représente une empreinte carbone estimée à 15,3 tonnes équivalent CO2, soit cinq fois les émissions annuelles du trafic aérien intérieur français. La réduction de nos déchets est une responsabilité commune.

NOUS ÉCRIRE

Pour toute remarque, question, suggestion, nous vous invitons à nous contacter par mail :
redaction@ville-bagnolet.fr
ou par courrier :
Hôtel de Ville - Direction de la Communication et des Relations Publiques
Place Salvador-Allende - 93170 Bagnolet

Nature en ville

Le pôle Gallieni va se parer de vert

La Ville débute les premières actions de végétalisation du pôle Gallieni afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et réduire les effets du réchauffement climatique.

C'est la première étape avant les grandes transformations que le pôle Gallieni va connaître dans le futur ! La volonté de la Ville est d'embellir le cadre de vie des habitants et des usagers, d'atténuer les effets du réchauffement climatique en luttant contre les îlots de chaleur urbain et d'offrir une vitrine plus accueillante aux voyageurs qui découvrent Bagnolet. Le but est aussi de réintroduire du végétal dans un espace bétonné et de rendre le passage de la gare RATP plus agréable. Le 17 octobre dernier, environ 8 jardinières fabriquées par les agents de la Ville ont été posées sur les quais de la gare RATP. Les 8 et 9 novembre, ces mêmes jardinières accueilleront les plantations d'une classe de CM1 de l'école Paul-Langevin, d'enfants fréquentant les centres de loisirs de la Ville, et d'un groupe issu du centre socioculturel La Fosse-aux-Fraises. Une partie de ce jeune public effectuera aussi des plantations aux abords des arbres situés à l'angle de la rue Robespierre. Le deuxième temps se passera en mars-avril 2024, lorsqu'une partie de ces premières jardinières seront déplacées. Celles qui ne seront pas déplacées seront alors complétées par des jardinières plus massives. Comme la Ville et Est Ensemble souhaitaient que cette deuxième plantation réponde à une ambition d'envergure, sa réalisation a été confiée au cabinet paysagiste Coloco.

Une végétalisation dans la perspective d'une grande transformation

La balade citoyenne du 7 septembre a réuni une cinquantaine de personnes : à cette occasion, sur la base d'une carte des lieux, les habitants se sont exprimés sur les emplacements envisagés et/ou le choix des essences. À la suite de l'atelier, Coloco a proposé des palmiers, des yuccas, ou des arbousiers communs, et prépare la plantation de fosses déjà existantes le long de la rue Robespierre par des tilleuls ou des érables. Le marché public avec Coloco représente une dépense d'environ 58 000 euros (hors taxe) entièrement prise en charge par Est Ensemble.
À très long terme, le pôle Gallieni sera amené à être transformé, notamment via le projet de réaménagement de la porte de Bagnolet. À ce sujet, le conseil de la Métropole du Grand Paris a délibéré le jeudi 12 octobre en faveur d'études supplémentaires dont l'objectif est de sécuriser la réalisation de ce projet. La conclusion de ces études pourrait notamment justifier que le Conseil du Grand Paris déclare d'Intérêt Métropolitain le projet de réaménagement de la porte de Bagnolet.

Santé

Un nouveau projet de santé pour le Centre municipal de santé Elsa-Rustin

Le projet de santé du Centre municipal de santé Elsa-Rustin a été adopté en mars 2013. À l'occasion des dix ans de l'adoption de ce document-cadre, la Ville a souhaité en dresser le bilan et évoquer le futur projet de santé du CMS.

Le 28 septembre dernier, au Centre municipal de santé Elsa-Rustin, la démarche et le calendrier du prochain projet de santé ont été présentés aux agents du Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS) par Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, et Grégoire de Lagasnerie, maire adjoint chargé de la Santé. Ce document-cadre recensera l'ensemble des orientations municipales en matière de santé et rappellera, de fait, la volonté de la Ville de permettre à chaque Bagnoletaise et Bagnoletais de bénéficier de soins de qualité, diversifiés et financièrement accessibles. Ce projet sera, comme le précédent, élaboré dans une démarche de co-construction avec les agents, les usagers et les partenaires du CMS : la communauté professionnelle territoriale de santé Bagnolet - Les Lilas - Le Pré Saint-Gervais - Romainville (CPTS BLLR), la clinique Floréal, les établissements médico-sociaux de Bagnolet, les médecins libéraux exerçant sur la commune ainsi que les professionnels paramédicaux. Depuis 2013, et l'adoption du dernier projet de santé, le CMS a dû répondre aux nombreux bouleversements dans le secteur de la santé : la raréfaction de l'offre médicale, notamment en soins spécialisés, le développement de technologies nouvelles comme l'échographie tridimensionnelle, la volonté de développer les actions de prévention accentuée par la pandémie de Covid 19, etc.

Des soins accessibles de haute qualité

Ainsi, la Ville n'a cessé d'investir pour maintenir et développer une offre de soins diversifiés de très grande qualité notamment par l'achat de matériels médical haut de gamme, tels que des échographes ou encore un panoramique dentaire avec le soutien de la région Île-de-France. La Ville a également maintenu les activités d'un laboratoire de prothèses dentaires au sein du Centre municipal dentaire et a été, en juin dernier, l'une des premières municipalités de Seine-Saint-Denis à signer un protocole d'accord qui contractualise avec les professionnels de santé du CMS et du Centre municipal dentaire jusqu'alors vacataires. Cet accord aligne les indices de rémunération des professionnels de santé du CMS et du CMD avec ceux de la fonction publique hospitalière. Enfin, le CMS et le centre municipal dentaire ont développé des conventions et le principe d'entente préalable avec des mutuelles pour permettre aux patients de bénéficier du tiers payant intégral, sans avance de frais, notamment pour les soins dentaires. Le nouveau projet de santé qui visera à mieux répondre encore aux nouveaux défis du secteur de la santé sera présenté en conseil municipal au cours de l'année 2024.

Éducation

Une forte mobilisation au collège Travail

Des parents d'élèves et des enseignants du collège Travail-Langevin se sont mobilisés, avec le soutien de la Ville, pour exiger de l'Éducation nationale la présence d'une infirmière scolaire et d'une assistante sociale.

© Eric Mugneret

Depuis plus d'un an, le collège Travail-Langevin est dépourvu d'infirmière scolaire et d'assistante sociale. Une situation qui impacte également les écoles maternelles et élémentaires du secteur du collège, soit plus de 2000 élèves. *«Si un élève se coupe, nous devons appeler les secours et attendre qu'ils interviennent»*, explique un enseignant du collège. Les familles des élèves qui entrent en sixième et qui bénéficient habituellement d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), document établi en lien avec l'infirmière scolaire de l'établissement qui définit les adaptations apportées à la scolarité d'élèves atteints de problèmes de santé (régimes alimentaires, aménagements d'horaires, dispenses de certaines activités et activités de substitution, etc.) n'ont pas d'interlocuteur. De même, alors que chaque année *«l'infirmière scolaire mène des actions de prévention et de dépistage, notamment des problèmes de vue, ce recensement des troubles ou pathologies qui sont un frein à l'apprentissage des élèves ne sont actuellement pas traités»*, explique un professeur. Le jeudi 7 septembre dernier à 8h, des parents d'élèves ont donc bloqué l'accès au collège Travail-Langevin pour dénoncer cette situation.

Un courrier envoyé au ministre de l'Éducation nationale

Les parents et les enseignants évoquent à l'unisson une «situation extrêmement dangereuse pour les élèves». Malgré les demandes répétées auprès de l'Éducation nationale des parents d'élèves, du corps enseignant, du maire de Bagnolet, les collégiennes et les collégiens de l'établissement ne bénéficient toujours pas d'infirmière scolaire ni d'assistante sociale. Pour soutenir cette mobilisation, Tony Di Martino, Maire de Bagnolet et Daniel Guiraud, vice-président du Conseil départemental, ont cosigné le 8 septembre un courrier, adressé à Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour interpeller l'État sur ces difficultés qui mettent en péril l'accès à des conditions d'enseignement décentes. *«Le collège est classé en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) et il n'y a aucune assistante sociale»*, proteste la mère d'un élève scolarisé dans l'établissement. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le collège ne compte toujours pas d'infirmière scolaire et d'assistante sociale. *«Nous envisageons désormais de déposer un recours devant le juge administratif»*, explique Armelle, l'une des parents d'élèves.

Urbanisme

Un nouveau cap pour Les Mercuriales

Le projet de réhabilitation des tours Mercuriales a été présenté aux habitants lors d'une réunion publique le lundi 16 octobre.

La réhabilitation des tours emblématiques de l'Est parisien prend un nouveau départ après des années marquées par les défaillances successives des différents propriétaires. Le 30 juin 2022, le Tribunal de Commerce de Bobigny actait ainsi la cession des tours au profit de la société américaine Bain Capital, gestionnaire d'actifs et d'investissements, suite à une procédure de redressement judiciaire ouverte le 28 octobre 2021 par le tribunal de commerce de Bobigny à l'égard de Capena, la société qui détenait alors les tours Mercuriales depuis 2018. Le projet de Bain Capital, entre-temps associé à la société parisienne Hémisphère, présenté le lundi 16 octobre dernier en présence de près d'une centaine de Bagnoletaises et Bagnoletais réunis dans la salle du Conseil municipal, vise à rénover, à restructurer et à transformer les tours Mercuriales tout en préservant l'identité architecturale du site actuel. Après plusieurs échanges sous la forme de questions/réponses pour préciser les impacts économiques, sociaux et environnementaux, la réunion s'est achevée sous une salve d'applaudissements.

Les points essentiels de la dimension économique, sociale et environnementale du projet

- Une réhabilitation énergétique pour viser la sobriété
- La récupération et la gestion des eaux de pluie
- La création de surfaces végétales
- La réappropriation des tours Mercuriales et de ses espaces extérieurs par les Bagnoletais
- La création de services et de commerces pour les riverains
- La plantation de 90 arbres

Plus d'infos: retrouvez l'intégralité de la présentation du projet sur le site internet de la Ville.

Tour «Levant»
(vers la rue Adélaïde-Lahaye)
Elle accueillera, en lieu et place des hôtels prévus par le permis d'origine, une résidence étudiante et une résidence de jeunes actifs d'environ 850 chambres avec des espaces et des services communs.

Tour «Ponant»
(vers l'avenue Gambetta)
Une résidence hôtelière d'environ 850 chambres et un hôtel seront créés avec, au dernier niveau, un restaurant panoramique en double hauteur avec vue sur Paris.

En bref

DÉMOCRATIE LOCALE
Le prochain Conseil municipal aura lieu le jeudi 16 novembre à 18h30. La séance est ouverte au public qui peut suivre les débats sans intervenir dans l'enceinte de la salle du Conseil municipal. L'ensemble des débats et délibérations sont également retransmis en temps réel sur le site internet ainsi que sur la page Facebook de la Ville.

COMMÉMORATION
La 105e cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 Novembre 1918 et d'hommage à tous les Morts pour la France aura lieu le samedi 11 novembre 2023 à 11h au monument aux Morts (carrefour de la Paix, avenue Raspail) en présence de Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, d'élus de la Municipalité et des représentants de l'Union locale des anciens combattants (ULAC).

MOBILITÉS
La station Vélib' Édouard-Vaillant/Gallieni a rouvert le 11 octobre dernier.
Le square Varlin et la station Vélib' avaient été fermés car le lieu faisait l'objet régulier de dépôts sauvages notamment dus au marché aux puces.
Afin de permettre la réouverture, un nettoyage complet a été réalisé par le service propreté des espaces verts.
Ainsi, trois bennes de déchets ont été évacuées. La station Édouard-Vaillant/Gallieni comporte 45 places. Bagnolet compte 8 stations Vélib' en fonctionnement pour un total de 22 bornes.

Communiqué

La Ville de Bagnolet partage la douleur vive de la communauté éducative, et au-delà, de tous les français, suite à l'attaque terroriste meurtrière perpétrée par un islamiste dans une cité scolaire de la ville d'Arras, le vendredi 13 octobre dernier. L'École, pilier de notre République, doit demeurer un sanctuaire pour que nos enseignants puissent instruire tous les enfants et leur permettre de construire leur esprit critique protégés des obscurantismes quels qu'ils soient. Le lundi 16 octobre, Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, les membres de la Municipalité, les agents municipaux et les habitants se sont réunis à 13h30 sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour observer une minute de silence en hommage à Dominique Bernard, professeur de français, assassiné le vendredi 13 octobre 2023 dans son établissement scolaire à Arras par un islamiste, à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, assassiné il y a trois ans, le 16 octobre 2020, à proximité de son établissement scolaire à Conflans-Sainte-Honorine dans des circonstances analogues, et à l'ensemble des victimes des attentats commis contre l'École.

Démocratie locale

De nombreux échanges autour du bilan de mi-mandat

Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, et les élus, sont venus à la rencontre des Bagnoletaises et Bagnoletais dans le cadre de trois réunions publiques de mi-mandat qui se sont déroulées le lundi 9 octobre à l'école élémentaire Jean-Jaurès, le jeudi 12 octobre à l'Hôtel de Ville et le mercredi 18 octobre à l'école Capsulerie. Ces réunions, organisées pour présenter le bilan de l'action municipale des trois dernières années, ont aussi été l'occasion pour les habitantes et les habitants d'avoir un temps privilégié d'échanges avec Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, ainsi qu'avec les élus de la Municipalité. Ces réunions leur ont permis de poser toutes les questions qui les préoccupent au quotidien et de faire le point sur les projets d'avenir pour la Ville.

Sécurité publique

Pour un commissariat de plein exercice je signe la pétition !

Dans le droit fil de l'action collective engagée dès 2018 pour que la Ville dispose d'un commissariat de plein exercice, la Municipalité publie une pétition en ligne pour recueillir les signatures des Bagnoletaises et des Bagnoletais. Suite aux violences urbaines de juin dernier ayant entrainé la destruction de l'annexe du commissariat situé à Bagnolet, l'accueil des plaignants ne s'effectue désormais qu'au commissariat central des Lilas, dont les missions des effectifs de police sont réparties, outre Les Lilas, au sein des communes limitrophes suivantes : Romainville, Le Pré Saint-Gervais et Bagnolet. Cette situation est particulièrement insatisfaisante dans la mesure où les Bagnoletaises et Bagnoletais constatent chaque jour que leur sécurité est de moins en moins bien assurée faute d'une présence de la Police nationale en proximité immédiate. Les équipes d'ASVP, de médiateurs et d'éducateurs déployés par la Ville pour répondre aux tracas du quotidien n'ont aucunement vocation à se substituer à cette dernière dont les missions prioritaires et fondamentales intègrent notamment la protection des personnes et des biens, la lutte contre la criminalité organisée, la grande délinquance et le trafic de drogue, et le maintien de l'ordre public. Seul un commissariat de plein exercice est donc de nature à pouvoir répondre aux légitimes aspirations des habitants en matière de sécurité publique.

Je signe la pétition >>>

Parole de
Émilie Trigo

Adjointe au Maire en charge de la Tranquillité publique, du CLSPD et de la Démocratie locale

À chaque conseil de quartier, et ce quels que soient les quartiers concernés, les habitant.es se plaignent des incivilités du quotidien : dépôts sauvages sur les trottoirs, stationnements abusifs, non-respect du code de la route, vitesse excessive de certains automobilistes au scooters, véhicules en sens interdits, points de nuisance à de nombreux coins de rue, tirs de feux d'artifice ou de mortier en pleine nuit, chiens de catégorie 1 et sans laisse dans les parcs de la ville… Autant de petits et moyens tracas du quotidien qui peuvent pourtant rendre pénible la vie de tous les jours, notamment quand ceux-ci se répètent inlassablement. Mais ils se plaignent aussi d'un manque de réactivité des services de police nationale lorsqu'ils l'appellent pour des désagréments beaucoup plus graves : cambriolages, violences sur les biens et les personnes, bagarres et rixes aux issues parfois dramatiques. Le commissariat des Lilas, en manque d'effectifs ne répond pas ou pas assez aux sollicitations, les plaintes ne sont pas toujours reçues, le temps d'attente au commissariat pour une main courante peut parfois prendre des heures, et plus globalement, les services de police, de manière nationale, sont engorgés de procédures en souffrance. Si de son côté, la ville de Bagnolet tente de prendre ses responsabilités en ayant un premier agent de police municipale assermenté et en créant un service de médiateurs, l'État, de son côté, n'a toujours pas répondu à nos demandes répétées de création d'un commissariat de plein exercice et ce depuis de nombreuses années. L'antenne de Bagnolet, qui peinait déjà à recevoir les doléances des citoyennes et citoyens de notre ville, renvoyant régulièrement sur Les Lilas a brûlé lors des émeutes urbaines de juillet dernier. Loin d'en profiter pour installer de nouveaux services de police à Bagnolet, l'État semble faire la sourde oreille et en profiter pour supprimer totalement ce pan du service public à nos habitantes et habitants. C'est pourquoi nous relançons une pétition en direction de la première ministre et du ministre de l'Intérieur, exigeant que l'État dote Bagnolet d'un commissariat dont les effectifs seraient dévolus à notre ville, et uniquement à notre ville. Nous en avons besoin, les habitants méritent la sécurité qui leur est due.

Petite enfance

Crèches : la Ville en première ligne

La Ville poursuit sa politique d'augmentation progressive du nombre de places tout en diversifiant les modes d'accueil pour mieux répondre aux besoins des familles. Une nouvelle structure municipale regroupant une halte-jeux, une crèche familiale ouvrira ses portes au début de l'année prochaine. L'ouverture d'un atelier de parentalité au sein de cette même structure est également prévue au cours de l'année prochaine.

Le 31 juillet dernier, la crèche départementale de la rue Girardot fermait ses portes en raison de la volonté du département de la Seine-Saint-Denis de recentrer ses activités sur la crèche Joséphine Baker située au 76, rue Anatole-France. Avec le soutien du département, la Ville a souhaité conserver dans ces mêmes locaux un service public dédié à l'accueil des jeunes enfants qui disposera d'une capacité de 45 places sur ce site. Pour ce faire, l'ancienne crèche départementale de la rue Girardot accueillera au début de l'année prochaine le regroupement de la halte-jeux La Coccinelle, située actuellement à La Capsulerie, et de la crèche familiale Nemo de la rue Raymond-Lefebvre. Ce regroupement de services permettra d'augmenter le nombre de places en accueil occasionnel et en accueil à la journée sur la commune et de proposer ainsi aux familles bagnoletaises une plus grande mixité des modes d'accueil de jeunes enfants. En outre, en réponse à la délocalisation de la halte-jeux La Coccinelle, une augmentation du nombre de places en accueil occasionnel est prévue au sein de la crèche municipale de la rue Désiré-Vienot afin de maintenir un accueil pour les familles du quartier Centre-Sud.

Une Maison des assistantes maternelles

La Ville souhaite également implanter une Maison des Assistantes Maternelles (MAM) dans l'ancienne halte-jeux La Coccinelle dans le courant de l'année 2024. Une MAM est un lieu de vie collectif qui peut regrouper jusqu'à quatre assistantes maternelles et accueillir jusqu'à douze enfants. La Ville recherche actuellement des assistantes maternelles indépendantes qui seraient intéressées par ce projet. Elles sont invitées à contacter le service petite enfance de la Ville à l'adresse suivante : petite.enfance@ville-bagnolet.fr.

Le Relais Petite Enfance (RPE) : le service d'informations des parents

Le Relais petite enfance joue un rôle clef pour informer les familles des différents modes d'accueil de jeunes enfants existants sur la commune. Des points d'information y sont régulièrement organisés afin de répondre aux questions des parents sur les procédures de préinscription, d'instruction et d'attribution des places dans un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE). À l'issue de ces rencontres, des rendez-vous sont donnés aux parents pour procéder aux préinscriptions. Les dossiers sont ensuite examinés lors de la commission dédiée qui réunit, en février et en mai, les structures petite enfance implantées à Bagnolet, sous l'égide de Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, et de Zohra Kehli, conseillère municipale en charge de la Petite enfance. Cette commission instruit les demandes d'inscription pour les structures suivantes : les crèches municipales de la rue Lénine et de la rue Désiré-Vienot, la crèche Toffoletti gérée par l'association Crescendo, la crèche familiale Nemo et la crèche Les Coutures gérée par la Croix-Rouge française. Depuis cette année, le Conseil départemental gère directement les admissions dans les crèches dont il a la charge. Les inscriptions s'effectuent via la plateforme dédiée : macreche.seinesaintdenis.fr.

+32 **C'est le nombre de places supplémentaires prévues pour l'accueil des jeunes enfants en 2024 dans le cadre de l'opération globale de la crèche Girardot**

+ 5 places crèche de la rue Désiré-Vienot

+ 15 places crèche de la rue Girardot

+ 12 places dans la future Maison des Assistantes Maternelles (MAM)

De nouvelles règles d'attribution des places en crèche

Une mise à jour de la grille de cotation municipale, c'est-à-dire du système de points qui détermine l'attribution des places en crèche lors des Commission d'Admission aux Modes d'Accueil (CAMA), a été adoptée lors du conseil municipal du 13 avril 2023. Cette actualisation a fait suite à une délibération du Conseil départemental modifiant les conditions d'attribution des places dans les crèches départementales. Cette réforme a amené la Ville à réviser la cotation municipale, notamment pour les familles monoparentales en activité professionnelle ou en formation qualifiante, pour les familles les plus modestes, dans le cas d'un troisième passage en CAMA (pour un même enfant), ou encore pour les familles n'ayant jamais obtenu de places en crèches pour la fratrie lors des demandes précédentes. Ces modifications permettent davantage d'équité dans l'attribution des places en crèche, et ce, quelle que soit la situation de la famille.

>> Plus d'infos
Les points information à destination des parents sont organisés les mardis et les jeudis de 16h à 17h30 sur inscription à l'adresse suivante : relais-petite-enfance@ville-bagnolet.fr

Période de préinscription pour la CAMA :
- **du 15 octobre 2023 au 15 janvier 2024 (CAMA de février 2024)**
- **du 2 janvier au 30 avril 2024 (CAMA de mai 2024)**

Relais Petite Enfance (RPE)
37, rue Pierre-et-Marie-Curie - 01 48 57 23 63

Parole de **Zohra Kehli**

Conseillère municipale en charge de la Petite enfance

À Bagnolet, nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour assurer le meilleur accueil de nos tout-petits. Cela signifie augmenter nos capacités d'accueil, les diversifier, rendre toujours plus transparentes les procédures d'attribution de places et développer les projets pédagogiques offerts à nos enfants.
En termes de transparence, nous avons, par deux fois depuis le début du mandat, affiné et publié les critères d'admission qui permettent à la Commission d'Admission aux Modes d'Accueil (CAMA) d'attribuer une place dans une structure d'accueil. Ce sujet me semble prioritaire tant il conditionne la confiance que les Bagnoletais•es accordent à leur service public.
En ce qui concerne les capacités d'accueil offertes par la ville, nous avons pris l'engagement en début de mandature d'augmenter de 100 places l'offre municipale. Le nombre de berceaux augmente concrètement depuis 2020 avec l'ouverture de la crèche Toffoletti, mais également grâce à la création du projet Girardot qui verra le jour début 2024. Plus tard, le projet Pêche d'Or avec sa crèche et son relai petite-enfance complètera notre offre d'accueil.
En termes de diversification (et d'accroissement) de l'offre, l'appel à projet pour une Maison d'assistantes maternelles (MAM) me tient particulièrement à cœur. Nous souhaitons installer dans l'ancienne halte-jeux coccinelle un regroupement d'assistantes maternelles indépendantes. De la même manière que le projet Girardot permettra d'augmenter le nombre de places en accueil occasionnel et en accueil à la journée sur la commune, le projet de MAM permettra de proposer aux familles bagnoletaises une plus grande mixité des modes d'accueil de jeunes enfants.
Enfin, chaque structure de la commune, en lien direct avec la direction de la petite enfance, met en œuvre des projets pédagogiques. J'ai souhaité depuis trois ans que plusieurs thématiques importantes soient abordées avec nos enfants : écologie, égalité de genre, inclusion, initiation à la musique, préparation à l'école.

Nature en ville

L'AJDB sème les graines du développement durable

Le projet « 4 saisons » a été initié en 2018 par l'Association de Jeunes pour le Développement à Bagnolet (AJDB) avec le soutien de la Ville. Aujourd'hui, l'association poursuit ses actions d'aménagement d'espaces verts et sensibilise les habitants aux questions liées à l'environnement.

Matthieu, Guillaume et Daniel (de gauche à droite) forment l'équipe de trois salariés de l'AJDB en charge de l'entretien écologique des espaces.

« En 2014, avec quelques jeunes du quartier Les Malassis, nous avons fondé l'AJDB pour proposer aux jeunes des activités de divertissement. Nous n'avions aucun bagage scolaire ou universitaire, c'est pourquoi nous nous sommes tournés vers le divertissement », explique Moussa Sylla, le président de l'AJDB et l'un de ses fondateurs. En 2017, l'association entame un changement de cap pour contribuer plus activement au développement de la Ville grâce à des actions en lien avec la citoyenneté, l'accompagnement scolaire, etc. Initié en 2018, le projet « 4 saisons » a pour but de transformer différents espaces verts de Bagnolet en devenir, de sensibiliser les habitants au sujet de l'environnement et de créer de l'emploi dans des quartiers confrontés à des difficultés socio-économiques. Celui-ci s'inscrit dans les orientations stratégiques de la commune pour faire de Bagnolet une ville tournée vers le développement durable et l'agriculture urbaine.

Des usages mixtes au service des habitants

C'est pourquoi la Ville a mis à disposition cette partie du foncier municipal pour permettre à l'AJDB d'en assurer la gestion et in fine la valorisation. Le parc de la couverture de l'A3 a ainsi accueilli les premières actions du projet « 4 saisons ». *« Nous pensions que ce parc avait un grand potentiel, que les habitants devaient se l'approprier et que nous devions participer activement à son aménagement et son embellissement »*, explique Moussa Sylla. Dans le parc, l'association a ainsi identifié six parcelles aux caractéristiques spécifiques : un jardin pédagogique, des jardins paysagers, un espace de transformation des déchets verts, des espaces détente et sportifs et un espace resto-guinguette. Une équipe de trois salariés, dont deux en contrat Parcours Emploi Compétence (PEC) et un en contrat de droit commun, sont chargés de l'entretien écologique : nettoyage, création d'une zone florale, débroussaillage, etc. *« J'habite en face du parc de la couverture A3 et ça me fait plaisir de voir les améliorations du lieu depuis le début des premiers aménagements »,se réjouit Daniel, l'un des trois salariés en insertion professionnelle et habitant du quartier.* La mixité des usages permet d'attirer un public très large. *« Nous organisons des animations, des ateliers et des événements ludiques, festifs, visant à sensibiliser les participants de manière interactive et amusante. Un gamin qui vient sur la couverture A3 pour jouer au foot pourra aussi participer à des ateliers de sensibilisation à l'environnement »*, explique Moussa Sylla.

La sensibilisation aux questions de l'environnement

Une programmation pédagogique et événementielle à destination du grand public, des établissements scolaires limitrophes et des accueils de loisirs est proposée tout au long de l'année. La gestion des espaces verts de la couverture A3 repose sur des techniques agroécologiques, plus respectueuses de l'écosystème présent. *« J'ai toujours aimé le travail de la terre, planter pour récolter. J'apprends de nouvelles techniques comme la gestion différenciée des espaces verts »*, explique Guillaume, salarié en insertion, chargé de développer et d'entretenir les espaces verts gérés par l'AJDB. L'expertise technique et sociale acquise par l'AJDB a conduit l'association, au fil des ans, à travailler en partenariat avec différents bailleurs sociaux implantés à Bagnolet pour installer des jardins en pieds d'immeuble et en assurer le suivi.

L'association bagnoletaise a ainsi créé un jardin partagé dans une résidence gérée par Paris Habitat située rue Holbach ou encore dans une résidence située dans le quartier du Plateau et gérée par le bailleur LogiRep. La vie des jardins implantés par l'AJDB dans le cadre du projet « 4 saisons » est rythmée par des chantiers participatifs ou des animations socioculturelles. Au sein du jardin partagé de la rue Holbach, des ateliers de construction de bacs communs ont eu lieu avec un groupe de jeunes accompagnés par l'AJDB dans le cadre d'un programme d'orientation professionnelle.

© AJDB

Un savoir-faire devenu une référence

De plus en plus de curieux sont venus prêter mainforte pour développer les parcelles de cultures. Les semis et plantations ont petit à petit pointé le bout de leurs pousses et les bacs partagés se sont étoffés avec des tomates, poivrons, salades, aromatiques, fraisiers. *« Nous créons du lien social avec les habitants ou lors des animations avec les scolaires. Cette expérience m'apprend beaucoup et je souhaiterais poursuivre des études dans le domaine de la botanique ou de la biodiversité »*, témoigne Matthieu, salarié en insertion qui développe et entretien les espaces verts gérés par l'association. Désormais, le projet « 4 saisons » est une référence en matière « d'agri-culture urbaine ». En 2021, le projet « 4 saisons » a été lauréat de l'appel à projets « Quartiers Fertiles » initié par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU), en collaboration avec le projet « On sème tous » situé à Montreuil, agissant en faveur de l'agriculture urbaine dans les quartiers prioritaires. Le projet rassemble deux quartiers voisins qui sont le quartier des Malassis (Bagnolet) et le quartier de la Noue (Montreuil).

>> Plus d'infos : 4 saisons - AJDB
4saisonsbyajdb.fr : 4 Saisons AJDB - Made in tieks
@4saisons_ajdb
facebook.com/quatresaisonsajdb
linkedin.com/company/4-saisons-ajdb
contact@ajdb.fr

25 novembre > 10 décembre 2023

16 JOURS D'ACTIVISME

contre la violence basée sur le genre à l'égard des femmes et des filles

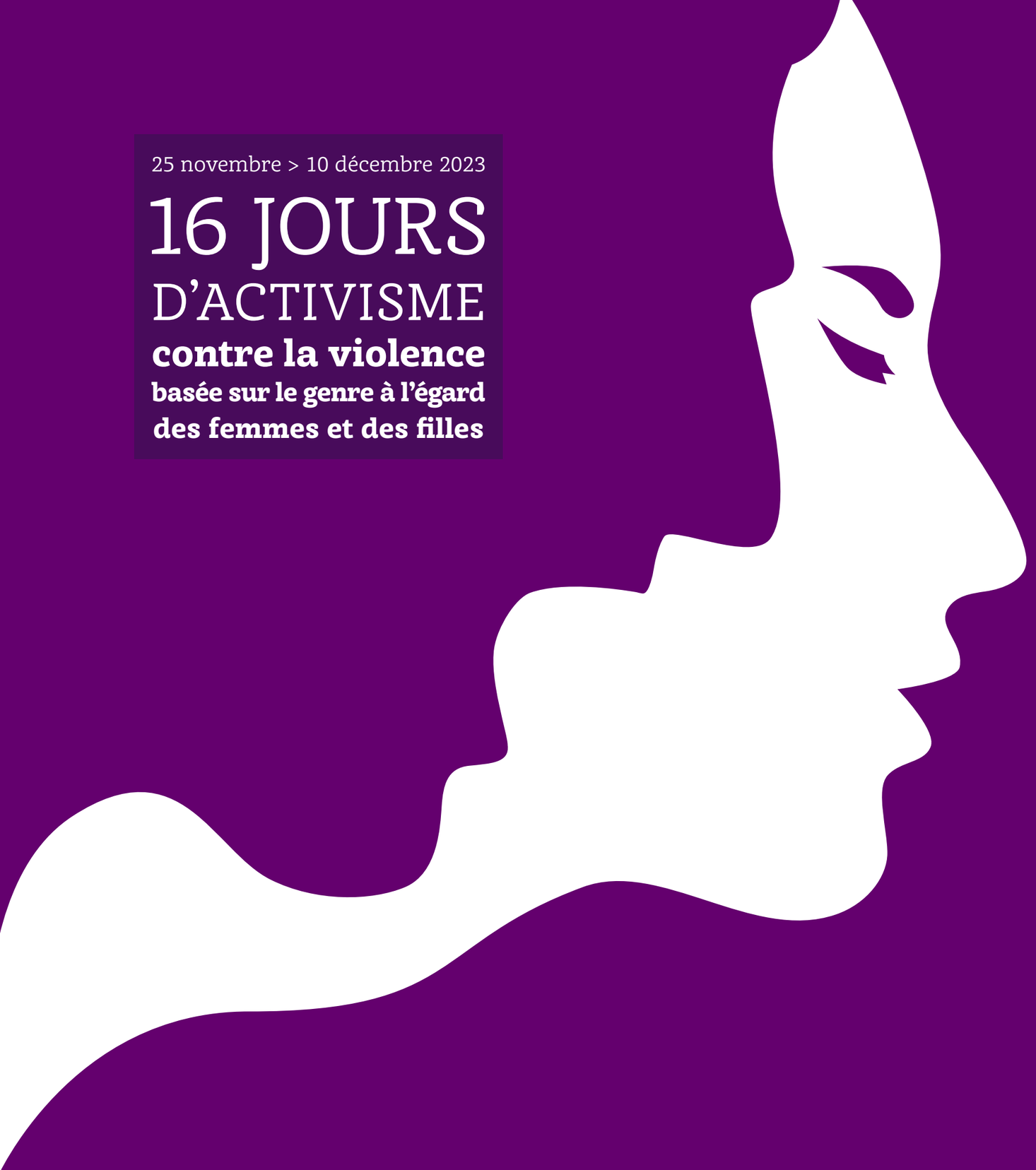

Bagnolet se mobilise contre les violences faites aux femmes

Chaque année en France

213 000 femmes

sont en moyenne, par an, victimes de violences conjugales physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou leur ex-conjoint

94 000 femmes

c'est le nombre estimé de femmes âgées de 18 à 75 ans qui au cours d'une année sont victimes de viols et/ou de tentatives de viol

Alors que la violence à l'encontre des femmes est omniprésente dans nos sociétés et qu'on dénombre déjà depuis le début de l'année 91 féminicides *(source : NousToutes)*, la Ville de Bagnolet réaffirme son engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes et pour l'éradication des violences faites aux femmes.

Ainsi, la Ville a a engagé depuis plusieurs années un travail de fond afin de faire changer les mentalités sur ces violences de genre et construire les bases d'une société plus égalitaire.

À ce titre, la Mairie de Bagnolet a souhaité reprendre à son compte la campagne annuelle internationale de l'ONU « 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre à l'égard des femmes et des filles » qui démarrera le samedi 25 novembre à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et qui prendra fin le dimanche 10 décembre, Journée internationale des droits humains.

Tous mobilisé•e•s contre les violences faites aux femmes

Deux semaines d'actions thématiques en faveur de l'égalité femmes-hommes ont été programmées par la Ville afin de poursuivre l'engagement de la collectivité contre les violences faites aux femmes. Celles-ci mobiliseront de nombreux acteurs : les établissements scolaires, les centres socioculturels, les commerçants, des bailleurs ou encore des pharmacies.

Du 25 novembre au 8 décembre

Exposition : *Déconstruire les idées reçues sur les violences faites aux femmes*

Hôtel de Ville

L'exposition conçue par le collectif des Élu•es Contre les Violences faites aux Femmes (ECVF) comprend 31 panneaux qui seront présentés à l'Hôtel de Ville à destination du grand public, des agents, mais aussi des collèges et lycées.
Cette exposition reprend 9 idées reçues sur les violences faites aux femmes, les illustre et les déconstruit à l'aide de données chiffrées et de textes.

Samedi 25 novembre à 14h

Ateliers de self défense

Centre socioculturel Guy-Toffoletti

Animé par l'association Osez le féminisme, cet atelier sera orchestré par une professeure de boxe de l'association.
Il débutera par une conférence sur l'auto défense et les violences faites aux femmes (45 minutes) et sera suivi d'un atelier pratique d'auto défense (1h). Cet atelier est à destination des habitantes de 12 à 99 ans.

Mercredi 29 novembre

Théâtre-forum : *Fenêtre sur cours*

Salle polyvalente du lycée Eugène-Hénaff

Dans le cadre de ces 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre qui va de la journée internationale de l'élimination des violences faites aux femmes, le 25 novembre, jusqu'à la journée internationale des droits humains, le 10 décembre, cette action fait le lien entre ces deux thématiques.
Dans un contexte où le harcèlement scolaire est de plus en plus important et a des conséquences dramatiques, la pièce *Fenêtre sur cours* dresse le quotidien d'une jeune fille harcelée. Harcèlement, cyberharcèlement, violences sexistes et sexuelles, la pièce brosse des thématiques diverses et invite les spectateurs à se questionner.

Jeudi 7 décembre à partir de 18h

Performance-débat : signature de la convention « Un toit pour elle » suivie du théâtre-forum *Un jour elle partira*

Salle du Conseil municipal

Le dispositif « Un toit pour elle » facilite l'accès au logement sûr et pérenne pour les femmes et les enfants victimes de violences grâce des conventions signées avec les bailleurs.
À Bagnolet, les bailleurs Est Ensemble Habitat et CDC Habitat ont renouvelé leur accord afin de réserver des logements aux femmes victimes de violences.
De nouveaux bailleurs ont marqué leur intérêt pour rejoindre le dispositif « Un toit pour elle ». Cette signature aura lieu à 18h et sera suivie à 18h30 du théâtre-forum « Un jour elle partira », un spectacle créé par la compagnie Synergies à partir de témoignages de femmes de Bagnolet et de Saint-Denis.

Jeudi 7 décembre

La véritable égalité arrivera le jour où…

Salle polyvalente du lycée Eugène-Hénaff

Performance-débat autour de l'égalité femmes-hommes, La véritable égalité arrivera le jour où… se questionne sur diverses thématiques : le sexisme dans la langue française, l'invisibilisation des femmes dans l'histoire, l'histoire de la lutte pour le droit des femmes ou encore le sexisme ordinaire dans le quotidien des lycéeen•nes. Cette représentation invite les élèves à s'emparer de ces questions et donne des solutions pour agir concrètement pour plus d'égalité.

Mercredi 10 janvier 2024 (8h > 12h)

Théâtre pour déconstruire les stéréotypes sexistes dans le cadre du dispositif « Jeunes contre le sexisme »

Salle du Conseil municipal

« Jeunes contre le sexisme » est un dispositif départemental qui propose chaque année de sensibiliser les collégiens aux stéréotypes sexistes en utilisant des outils d'aide à la réflexion tels que le théâtre-forum, le slam ou encore les vidéos-débats. À l'issue de ce temps obligatoire, une phase de création destinée aux élèves volontaires est organisée avec le soutien d'artistes : affiches, slam, clips vidéo, saynètes voient ainsi le jour.
À Bagnolet, un projet de saynètes est mis en place en partenariat avec la compagnie Synergies.

Durant les 16 jours d'activisme

Ateliers de création d'affiches

Collège Travail-Langevin

L'art est un excellent moyen de lutter contre toutes les formes de discriminations et de violences. Deux ateliers de conception d'affiche ont été imaginés avec Émilie Desjardins qui travaille avec l'observatoire des violences faites aux femmes. Ces deux ateliers permettent aux élèves de laisser la créativité les guider sur la thématique de la lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes. Les affiches seront conservées par le collège et constitueront d'excellents outils de prévention.

Durant les 16 jours d'activisme

Exposition : *Nous et les autres*

Dans les établissements scolaires de Bagnolet

Cette exposition a été conçue par le Muséum national d'Histoire naturelle. Plongé dans une scénographie immersive originale, le public est invité à comprendre les mécanismes individuels et collectifs qui conduisent au rejet des « autres » et à prendre conscience des discriminations dans la société française aujourd'hui.

Durant les 16 jours d'activisme

Signature de l'« Appel des concerné•e•s » et de l'« Appel des toujours concerné•e•s » par Monsieur le Maire et les élu•es du Conseil municipal

L'« Appel des concerné•e•s » est le texte fondateur du collectif des Élu•es Contre les Violences faites aux Femmes (ECVF). Lancé en 2003 cet appel réunit les élu•es qui reconnaissent l'ampleur des violences faites aux femmes et s'engagent à se mobiliser pour les faire reculer. L'« Appel des toujours concerné•e•s » réalisé en 2011 fait part de la volonté des élu•es de continuer à se mobiliser pour enrayer et éradiquer le fléau de violences faites aux femmes.

Durant les 16 jours d'activisme

Lancement du dispositif : « Ici, demandez Angela »

Alors que le harcèlement de rue persiste et que les Bagnoletaises, ont souligné lors des marches exploratoires un besoin de sécurité dans l'espace public, la mission égalité femmes-hommes de la Ville souhaite déployer le dispositif ministériel « Ici, demandez Angela ». Ce dispositif vise à créer un réseau de lieux sûrs (bars, hôtels, commerces, établissements accueillant du public) à l'échelle du territoire bagnoletais. Ainsi, une personne qui se sent en insécurité peut trouver refuge dans l'un des établissements identifiés grâce à un autocollant affiché sur sa vitrine. Dans le cadre de la mise en place de ce dispositif à Bagnolet, la Ville lance un appel aux commerces, aux entreprises, aux établissements recevant du public à rejoindre ce dispositif. Les établissements qui souhaitent prendre part à cette démarche citoyenne sont invités à prendre contact avec la mission égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations : egalite-contre-les-discriminations@ville-bagnolet.fr

Durant les 16 jours d'activisme

Distribution du violentomètre dans les pharmacies

La Ville a mis en place une distribution de sachets floqués d'un violentomètre dans les pharmacies volontaires. Le violentomètre est un outil d'auto-évaluation créé par l'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Il permet, à l'aide de 23 questions rapides à se poser, de mesurer si une relation de couple est saine ou au contraire, si elle est violente.

Le LAO POW'HER : une structure pionnière en France

L'association FIT «Une femme, un toit» a lancé en septembre 2019, le LAO Pow'Her, le premier Lieu d'Accueil et d'Orientation réservé aux femmes entre 15 et 25 ans, victimes de violences sexistes et sexuelles. *«Ces jeunes femmes ne font pas partie des publics prioritaires dans les structures de droit commun ou dans les associations spécialisées qui luttent contre les violences conjugales»*, explique Amandine Maraval, directrice de l'association et du LAO. Le LAO Pow'Her a démontré au cours de ces premières années d'expérimentation l'intérêt de cette structure unique avec plus de 500 jeunes femmes accompagnées. Le LAO Pow'Her est actuellement en cours de pérennisation avec un renfort de moyens humains. Pour répondre aux besoins croissants de la structure, la Ville a mis à disposition des locaux municipaux supplémentaires.

Les contacts utiles

3919
Violences Femmes Info

Gratuit et anonyme, ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h pour les femmes victimes de violences : conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement.

01 44 32 49 01
Avocats du Barreau de Paris

Les avocats du Barreau de Paris proposent des consultations juridiques en ligne et des permanences téléphoniques gratuites. Pour les victimes de violences conjugales, les avocats sont joignables au 01 44 32 49 01 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

116 006
Numéro d'aide aux victimes

#EnParlerPourAvancerAppel

Service gratuit anonyme et confidentiel 7j/7 de 9h à 19h.
Ce service est également joignable hors métropole : 01 80 50 33 76, par mail : victimes@france-victimes.fr ou par messages privés sur Facebook ou Twitter.

Plateforme gouvernementale
arretonslesviolences.gouv.fr

#NeRienLaisserPasser

Cette plateforme gouvernementale fonctionne 24h/24, 7j/7. Des policiers et des gendarmes spécialement formés recueillent des signalements et peuvent déclencher des interventions en cas de violences conjugales.

Urgence 114
Numéro d'appel d'urgence en mode silencieux

Les victimes de violences conjugales, et plus largement intrafamiliales peuvent alerter police, gendarmerie, SAMU et pompiers par SMS, en envoyant un message au 114.
Ce dispositif permet d'appeler les urgences par un mode de communication silencieux.

Plateforme : égalité femmes/hommes
mail-eviction@groupe-sos.org

Financée par le secrétariat d'État à l'égalité femmes-hommes, une plateforme d'orientation consacrée à l'éviction du conjoint violent peut être saisie par e-mail à mail-eviction@groupe-sos.org auquel il sera répondu sans délai.

Dans son rapport publié le 25 septembre 2023, la Fondation des Femmes appelle à une révolution budgétaire contre les violences faites aux femmes avec 5 priorités absolues :

1. Un énorme effort est nécessaire sur les violences sexuelles, avec la nécessité de définir un cadre politique et de démultiplier le budget.
Certains dispositifs sont particulièrement nécessaires : des centres d'aide d'urgence pour les victimes de violences sexuelles, en particulier de viols (100 millions d'euros, soit 29% du total en hypothèse basse), des cellules de signalement du harcèlement sexuel (il faudrait 36 millions d'euros, soit 10% du total en hy-pothèse basse) ainsi qu'une prise en charge spécialisée du psycho-traumatisme.

2. Les dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des victimes : le budget estimé nécessaire côté violences conjugales est 19 fois plus important que le bud-get programmé : il faudrait +390 millions d'euros et pour les victimes de violences sexuelles, il devrait être multiplié par x4 à x5 pour atteindre une dizaine de millions d'euros contre 1,5 actuellement. Les associations ont d'ailleurs in-diqué que si elles saluaient le renforcement (relatif) des plateformes téléphoniques, elles regrettaient que les dispositifs de «deuxième ligne» n'aient pas suivi la même tendance, pointant les difficultés qu'elles rencontrent par-fois à orienter les femmes qui les contactent.

3. La chaîne des acteurs de la sécurité et de la justice devrait être largement renforcée, avec notamment l'allocation de près de 5000 enquêteur•rice•s et plus de 600 magistrat•e•s spécialisé•e•s aux faits de violences sexistes et sexuelles.

4. Le remboursement à 100% des consultations en psychotraumatologie pour les femmes victimes (autour de +270 millions d'euros). Notons d'ailleurs ici également l'enjeu de supervision pour les professionnel•le•s qui ac-compagnent les femmes victimes de violences, exposées à un fort traumatisme vicariant.

5. L'hébergement des femmes victimes de violences reste un enjeu clé, en dépit des nouvelles places créées depuis le Grenelle (le multiple est de x3 uniquement mais étant donné les montants importants, cela représente tout de même un montant additionnel nécessaire de +200 millions d'euros).

Comment réagir en tant que témoin ?

La technique des 5 D

1. DISTRAIRE

Agir de manière indirecte pour éviter que la situation ne dégénère en commençant une conversation avec la victime ou en trouvant un autre moyen de détourner l'attention de l'harceleur•se. Faire semblant de connaître la victime, lui demander l'heure ou son chemin, faire tomber quelque chose de façon faussement acci-dentelle… N'importe quoi qui pourrait distraire l'agresseur•se.

2. DÉLÉGUER

Il s'agit de repérer une personne représentant l'autorité (conducteur•rice de bus, agent•e de sécurité, professeur•e, gérant•e du bar…) et de demander de l'aide. Expliquer à cette personne ce qu'il s'est passé et lui demander si elle peut faire quelque chose. Il est aussi possible de déléguer à une personne lambda, ou de demander de l'aide autour de soi en parlant très fort pour attirer l'attention sur la situation.

3. DOCUMENTER

Attention : cette méthode peut être dangereuse à appliquer, que ce soit pour votre sécurité ou celle de la victime. Il s'agit de fil-mer l'incident ou de prendre des photos, ce qui peut s'avérer très utile si la victime décide de porter plainte et souhaite apporter des preuves. Si vous souhaitez adopter cette technique, ne pas oublier de se tenir à une certaine distance de sécurité, d'énoncer la date et l'heure à voix haute et de filmer les panneaux de signa-lisation ou tout autre indice qui permette de repérer le lieu et le moment du délit. Attention cependant aux questions de droit à l'image. Il est interdit de publier des vidéos ou des photos sur les réseaux sociaux sans l'accord de la personne sur l'image. Cette méthode est donc à utiliser avec parcimonie suivant la situation, si l'agresseur•se s'en rend compte, cela peut fortement l'énerver et nuire à votre sécurité.

4. DIRIGER

Il s'agit tout simplement de diriger et de prendre en main la situation, après avoir au préalable évalué sa propre sécurité, car c'est le «D» le plus dangereux. En dernier recours, demander à l'harceleur•se d'arrêter, intervenir, défendre la cible, deman-der de l'aide tout en évitant de se confronter directement à l'harceleur•se ou de s'exposer au danger.

5. DIALOGUER

Dès que l'incident est terminé (et même si l'harceleur•se est tou-jours présent), faire le point calmement avec la personne har-celée pour la rassurer (*«Puis-je m'asseoir à côté de vous ? Voulez-vous que je demande de l'aide ? Voulez-vous sortir d'ici ?»*) Indiquer que l'attitude de l'agressseur•se est interdite par la loi, qu'iel n'avait pas à faire ça, que c'est uniquement de sa faute et pas celle de la victime ; agir comme un•e ami•e. Éviter de parler avec l'agresseur•se car la création d'un débat peut entraîner une pos-sible violence. Si vous ne vous êtes pas senti•e légitime d'interve-nir plus tôt, ne culpabilisez pas. Par contre, il est très important de toujours aller voir la victime après l'agression.

Source : HandsAway

Commerce

Une jardinerie à Gallieni

Lakhdar Benrahal, artisan fleuriste, gère depuis vingt ans le kiosque à fleurs situé devant l'entrée du centre commercial Bel Est. Depuis le printemps dernier, il développe la jardinerie de Bagnolet, un lieu unique sur la commune.

Depuis le printemps dernier, un petit coin de verdure a pris ses quartiers sous l'échangeur, à deux pas de l'entrée principale du centre commercial Bel Est. C'est ici, sous l'échangeur de l'A3 dans un environnement très bétonné, que Lakhdar Benrahal a installé en avril dernier la jardinerie de Bagnolet qui propose plus de 500 variétés de plantes d'intérieur et d'extérieur. *«Je suis le gérant du kiosque à fleurs depuis 2002 et je souhaitais créer une jardinerie sur un terrain situé sous l'échangeur»,* explique-t-il. Le terrain qui appartient à l'État a servi successivement de parking pour un hôtel, de déchetterie sauvage ou encore de squat à ciel ouvert. Pour ouvrir la jardinerie, Lakhdar Benrahal a fait preuve d'une persévérance à toute épreuve. Le fleuriste a réussi à obtenir l'accord de la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), le service public des autoroutes et routes nationales en Île-de-France avant de batailler avec les banques pour obtenir un prêt pour financer son projet en hypothéquant sa maison. *«J'ai investi 170000 euros pour aménager les lieux et pour l'approvisionnement de plantes»,* explique-t-il.

Un concept très prisé

Le fleuriste a notamment déplacé le kiosque à fleurs et installé une clôture autour de la jardinerie. Depuis son ouverture, la jardinerie de Bagnolet est devenue un commerce prisé des Bagnoletaises et Bagnoletais, mais aussi des habitants des communes voisine de Montreuil, Romainville, Les Lilas, de Paris ou de Vincennes. *«Je reçois aussi beaucoup de visites d'habitants qui viennent par curiosité, notamment des personnes âgées qui passent me voir et posent des questions sur telle ou telle plante…»,* témoigne Lakhdar. Pour s'approvisionner, le fleuriste privilégie les circuits courts avec des fournisseurs situés en Île-de-France. Le concept de la jardinerie de Bagnolet attire désormais la curiosité d'autres communes d'Île-de-France qui pourraient bien importer le modèle sur leur territoire. En parallèle de son activité de jardinerie, le fleuriste propose également des prestations de paysagistes, en partenariat avec des professionnels. *«Nous proposons d'aménager des balcons, des terrasses ou des jardins de particuliers ou d'entreprises»,* explique-t-il. Lakhdar a d'autres projets en cours comme l'installation d'une serre à l'intérieur du centre commercial de Bel Est dans laquelle il prévoit de cultiver localement des plantes.

>>Plus d'infos :
La Jardinerie de Bagnolet
28, avenue du Général-de-Gaulle
Ouvert 7/7 jours de 10h à 20h
jardinieredeBagnolet
06 62 27 39 76

Innovation

Une solution innovante pour électrifier des motos classiques

La société bagnoletaise Mototherapy, installée aux Coutures, développe un projet innovant qui consiste à remplacer la motorisation thermique d'anciennes motos par une alternative électrique plus respectueuse de l'environnement.

Depuis trois ans, Mototherapy a installé son atelier aux coutures. Cet atelier est né de la rencontre des deux fondateurs, Jean-Marie Raymon et Cédric De Azevedo, aux savoir-faire complémentaires. L'un est ingénieur en aéronautique et l'autre designer. Mototherapy propose à ses clients de transformer et personnaliser leurs motos anciennes. Un travail d'orfèvre qui consiste à concevoir et fabriquer de manière artisanale une moto sur mesure. Chaque projet est conçu grâce à des images de synthèse et nécessite la réalisation de pièces fabriquées à l'atelier de Bagnolet ou encore la restauration des moteurs et de mécanique. La société propose également à ses clients des ateliers collaboratifs pour restaurer leurs motos en louant à la demi-journée ou à la journée les ponts élévateurs de l'atelier ainsi qu'un kit d'outils complet. En parallèle, Mototherapy développe depuis plusieurs mois Ride Mercury, un projet innovant qui allie respect de l'environnement et innovation *«C'est un projet que nous murissons depuis plusieurs années. L'objectif est de donner une seconde vie à des motos des années 70, 80, 90 qui n'ont plus le droit de rouler en raison des normes environnementales qui limitent la pollution»,* explique Jean-Marie Raymon.

Une commercialisation prévue en 2024

L'objectif est de développer des kits, adaptés à différents modèles de motos, qui permettent de remplacer la motorisation thermique de motos classiques par une alternative électrique plus respectueuse de l'environnement. Après de nombreux mois de développement, financé par une levée de fonds de 230000 euros, un prototype a été conçu pour permettre d'électrifier un modèle phare de la marque BMW. Passées par l'atelier de Bagnolet, les motos hybridées seront entièrement reconditionnées et restaurées. Ride Mercury prévoit de livrer ses premières machines haut de gamme à partir du deuxième trimestre 2024. Aujourd'hui entourés d'un ingénieur de développement, d'un mécanicien et d'un apprenti, les associés ambitionnent de doubler leurs effectifs en 2024.

>>Plus d'infos :
Mototherapy
7, rue de l'Avenir
07 80 94 31 27
Du lundi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 14h à 19h sur rendez-vous
mototherapy.fr
ride-mercury.com
@ride.mercury
Ride Mercury

Espaces verts et mobilités

Une plantation participative et festive donne des couleurs à la place Sesto-Fiorentino.

Nouveau caniparc installé sur la couverture A3.

Réouverture des bornes Vélib' au square « petit Varlin ».

Les rues Marie-Claude-et-Paul-Vaillant-Couturier et Raoul-Berton sont à présent piétonnes.

Travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable sur la rue des Rigondes entre la rue Girardot et Stalingrad. La circulation est interdite jusqu'à la fin des travaux.

Débutimisation et installation d'une pergola dans la cour de l'école maternelle Henri-Wallon.

Opérations de propreté

© Lucie Jean

Opération coup de balai, rue Pierre-et-Marie-Curie.

Opération coup de balai, rue Anatole-France.

Premiers enlèvements effectués à la demande de notre policier municipal lors du coup de balai, rue Pierre-et-Marie-Curie.

©Lucie Jean

Le service Brigarde verte manie le rotofil pour couper les herbes invasives.

Ramassage des déchets d'envol par les service des Espaces verts.

ÉVÈNEMENTS

Forum emploi
Mardi 14 novembre de 10h à 17h30

La 3e édition du Forum emploi organisé par Est Ensemble s'adresse aux habitants du territoire en parcours d'insertion ou à la recherche d'un emploi (jeunes avec ou sans diplôme, salariés en quête d'un nouveau projet professionnel). Plus de 500 offres sont proposées par les entreprises du territoire sur des métiers en tension ou des métiers d'avenir. Les candidats pourront directement rencontrer des recruteurs ou bénéficier de conseils personnalisés.
Magasins généraux : 1, rue de l'Ancien Canal à Pantin

Dans le cadre :
Semaine Européenne de la Réduction des Déchets
Samedi 18 novembre de 9h à 12h30

Des ateliers gratuits pour petits et grands sont organisés en partenariat avec Est Ensemble, pour apprendre à jeter moins et jeter mieux : cuisine anti-gaspillage, alternatives aux emballages jetables, fabrication de produits du quotidien, compostage, réparation, réemploi, sensibilisation au tri, etc.
Hôtel de Ville, place Salvador-Allende, salle des Pas-perdus
>> Plus d'infos : est-ensemble.fr

SORTIES seniors (+ 55 ans)

Les 13, 20 et 27 novembre à 14h30
Initiation à la marqueterie
Dans le cadre des ateliers Partage des savoirs, le service animation retraités/seniors propose une initiation à la marqueterie, travail d'assemblage décoratif de lamelles de bois d'essences variées, animée par Nathalie.
Centre Paul-Coudert. Entrée libre

Vendredi 24 novembre à 14h15
Conférence
Née le 7 février 1927, Juliette Gréco deviendra une icône de la chanson. Une conférence est organisée au centre Paul-Coudert pour évoquer une carrière s'étalant sur près de sept décennies au cours de laquelle la chanteuse a interprété les textes d'auteurs comme Raymond Queneau, Jacques Prévert, Léo Ferré, Boris Vian et Serge Gainsbourg.
5€. Renseignement et inscription obligatoire : 01 49 93 66 90

Samedi 25 novembre
Randonnée pédestre
En partenariat avec le service des sports de la Ville, le service Animation retraités/seniors propose une randonnée en forêt de Bondy. **Renseignements et inscription obligatoire : 06 32 05 33 91**

SPECTACLES

Vendredi 10 novembre à 20h30
Wax Mood

©DR

Dans *Wax Mood*, Hervé Sika questionne notre identité culturelle et ses mouvements perpétuels à travers la métaphore du wax, ce tissu qui défie toute possibilité d'être enfermé dans une identité fixe, tant il est repris et copié.
Tarifs : 8,50€ (Bagnoletais), 14€ (extérieur), 11€ (réduit), 5€ (-18 ans)
Théâtre des Malassis : rue Julian-Grimau
>> Plus d'infos & résa : 01 49 93 60 81 - culture@ville-bagnolet.fr

Jeudi 16 novembre à 19h
Mélange
Dans le cadre de la deuxième édition de Playground, festival de danse pour l'enfance, la jeunesse et les familles, l'équipe des Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis propose *Mélange*, en partenariat avec la Ville, un spectacle de danse contemporaine du danseur Ladji Koné, un solo à la croisée des cultures japonaise et burkinabé.
Dès 8 ans. Tarif unique : 6€
Théâtre des Malassis : rue Julian-Grimau
>> Plus d'infos & résa : billetterie.rencontreschoregraphiques.com/

Samedi 25 novembre à 15h
Les nouveaux voisins
Ce docu-concert est né de la rencontre en chanson entre un artiste musicien, Merlot, et les résidents du Centre d'hébergement d'urgence pour les familles migrantes Paris-Ivry, géré par Emmaüs Solidarité. Une rencontre les yeux dans les yeux et presque sans mots où les émotions et la musique créent un lien. **Gratuit**
>> Plus d'infos & résa : 01 49 93 60 81 - culture@ville-bagnolet.fr

EXPOSITION

Du 13 novembre 2023 au 6 janvier 2024
Ceci n'est pas un château
Ni véritablement un château et plus d'étang. Ce nom pour désigner la Maison des arts et du patrimoine est aussi énigmatique que son histoire. Peu de documents d'archives, pas d'objets pour raconter la vie de son propriétaire, Charles Frédéric Bühler, qui selon les dates y aurait vécu jusqu'à sa mort en 1933. En s'appuyant sur de vieilles photos, des bribes d'histoires, nous avons invité des Bagnoletais de tout âge à inventer une collection imaginaire, patrimoniale et contemporaine pour le château de l'Étang.
Château de l'Étang : 198, avenue Gambetta
Entrée libre - Du lundi au vendredi de 10h à 18h
Fermeture du 25 décembre 2023 au 1er janvier 2024
>> Plus d'infos : 01 49 93 60 17/61 53 - info@surlemotif.fr

AU THÉÂTRE

Jeudi 16 novembre à 14h30
Vendredi 17 novembre à 14h30 et 20h30
Samedi 18 novembre à 18h
Entièrement Ôm à fleur de peau
La chorégraphe, Armelle Cornillon, s'est entourée de danseuses et de danseurs amateurs et d'artistes professionnels pour cette création qui interroge les représentations du masculin et du féminin.
Tarifs : 9€ (-12 ans, étudiants -30 ans, RSA, AAH), 13€ (habitants Est Ensemble, demandeurs d'emploi, intermittents, seniors +64 ans, carte IKARIA).
Théâtre L'Échangeur : 59, avenue du Général-de-Gaulle
>> Plus d'infos & résa : 01 43 62 71 20 - reservation@lechangeur.org

Vendredi 24 novembre à 19h30
1re partie : *FIBRES* est une forme concentrique où l'immersion dans la matière cotonneuse et l'accumulation des différents matériaux du son, de la lumière, et du corps donnent lieu à un espace nébuleux où les projections imaginaires surgissent.
2de partie : *IRIS* est un solo vocal, oral et gestuel : une plongée dans l'obscur, une visite aux fantômes et aux ombres qui nous habitent.
Théâtre Le Colombier : 20, rue Marie-Anne-Colombier
Tarifs : 10,99€ (Bagnoletais), 6,99€ (-18 ans), 16,99€ (extérieur), 12,99€ (étudiant, -25 ans, RSA, intermittents, retraités)
>> Plus d'infos & résa : 01 43 60 72 81
reservation@lecolombier-langaja.com

PROJECTIONS

Samedi 18 novembre à 18h
Le mois du doc
Projection de *Ouaga Girls* de Theresa Traore Dahlberg, suivie d'une rencontre avec Jacques Pélissier, distributeur du film.
Centre socioculturel Les Coutures : 37, rue Jules-Ferry
01 41 58 55 40 - coutures@ville-bagnolet.fr

Samedi 18 novembre à 14h
Rencontre avec Paloma Pineda, cheffe opératrice.
Le Cin'Hoche poursuit, en partenariat avec l'association Divé+, son rendez-vous mensuel autour des métiers du cinéma. L'échange sera suivi à 15h30 d'une projection de *West Side Story*.

Dimanche 19 novembre à 16h15
Avant-première de *Bye-bye Tibériade*
de Lina Soualem
Dans le cadre du 12e Festival du film franco-arabe de Noisy-le-Sec du 17 au 28 novembre. Projection hors-les-murs au Cin'Hoche, et en présence de la réalisatrice. *Hiam Abbass a quitté son village palestinien pour réaliser son rêve de devenir actrice en Europe, laissant derrière elle sa mère, sa grand-mère et ses sept sœurs. Trente ans plus tard, sa fille Lina, réalisatrice, retourne avec elle sur les traces des lieux disparus et des mémoires dispersées de quatre générations de femmes palestiniennes.*
Cin'Hoche : 6, rue Hoche
>> Plus d'infos & résa : 01 83 74 56 80

Expression des groupes politiques du Conseil municipal

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains

En 2018 déjà, nous lancions une pétition, exigeant du ministre de l'intérieur d'installer un commissariat de plein exercice à Bagnolet, considérant que les habitantes et habitants de notre ville avaient le droit de vivre paisiblement comme dans n'importe quel autre territoire de la République.
Force est de constater que depuis 2018, les choses ne se sont pas améliorées : les trafics continuent, les points de nuisance persistent, des rixes ont toujours lieu, avec parfois des issues dramatiques.
En parallèle, les conditions de travail des agents de police nationale se détériorent, entraînant un accueil dégradé des citoyennes et citoyens de nos quartiers : refus de plainte, procédures en souffrance (2,7 millions d'après un rapport remis dernièrement au directeur général de la police nationale !), attentes interminables dans des commissariats aux locaux vétustes… Les cambriolages, la délinquance du quotidien, les violences intrafamiliales, autant de sujets qui percutent de plein fouet les habitants dans leur vie de tous les jours et qui pourraient être réglés plus rapidement si les moyens étaient donnés aux services de police pour fonctionner dans des conditions optimales.
À Bagnolet, l'accueil dans l'annexe du commissariat des Lilas rue Malmaison laissait déjà à désirer, mais depuis qu'il a brûlé en juillet dernier, la question ne se pose même plus : les Bagnoletaises et les Bagnoletais ne peuvent être reçus qu'aux Lilas.
Aujourd'hui encore plus qu'avant, nous nous devons d'exiger du ministère de l'Intérieur qu'il prenne ses responsabilités et qu'il permette à chacune et chacun d'accéder à la sécurité que l'État lui doit. Bagnolet doit se doter d'un commissariat de plein exercice, c'est-à-dire un commissariat dont les effectifs seraient dédiés aux habitantes et habitants de Bagnolet, et non pas de 4 villes de Seine-Saint-Denis, ne pouvant, de fait, répondre à toutes les sollicitations qui lui sont faites. À ce titre, nous lançons une nouvelle pétition en direction du ministre de l'Intérieur et invitons chacune et chacun à la signer à nos côtés !

Présidentes de groupe :
Émilie Trigo, Mona Bellil

Élus : Cédric Pape, Elhame Chair, Brahim Akrour, Merle-Anne Jorge, Anne Gerval, Daouda Keita, Yalana Dino, Câline Trbic, Hamid Chair, Mahamadou Sylla, Manon Chrétien, Ihsen Ounissi, Sébastien Gricourt

Écolos Solidaires

Édith Félix, injustement sanctionnée

Mardi 26 septembre, au lendemain des sénatoriales qui ont vu l'élection surprise d'Ahmed Laouedj en Seine-Saint-Denis, le maire de Bagnolet a retiré sa délégation à Édith Félix, maire-adjointe à la Voirie, aux mobilités et à l'eau dans la ville, sous prétexte d'un incident survenu le… 7 septembre ! Est-ce une punition pour l'engagement de notre groupe en faveur du nouveau sénateur ?

L'arrêté du maire se fonde sur « l'intérêt de la bonne marche de l'administration communale ». C'est un motif très général qui n'est étayé en rien. Édith Félix est une élue particulièrement active. Elle a préparé, contre vents et marées, sans techniciens puis sans directeur de la voirie, la piétonisation et la végétalisation de la rue Raoul-Berton.

Dans un message accompagnant son arrêté, le maire fait référence à une dispute avec son adjointe, survenue devant le collège Travail. Cet incident somme toute anodin avait fait l'objet d'un échange de mails : le maire convoquant le jour même la maire adjointe, la maire adjointe refusant le lendemain le rendez-vous. Puis plus rien, c'est dire la gravité de l'affaire !

Le maire a été interpellé par des parents sur l'état déplorable du collège Travail et sur sa reconstruction. Alors que le ton du maire montait vis-à-vis d'une mère d'enfant, notre élue s'est interposée et a tenté de calmer le jeu. S'en est suivie une discussion sur les raisons du retard des travaux et sur la future pelouse de la Briqueterie…

L'incident s'est clos ainsi. Mais le maire veut y voir une « attitude agressive à son égard », « des propos (…) inacceptables et diffamatoires », qui « pourraient constituer des faits d'injure publique ». Il accuse son adjointe d'avoir « hurlé devant des dizaines de personnes ».

Tout cela a, bien sûr, été démenti et expliqué par l'intéressée. Mais, les femmes qui osent prendre la parole et donner leur avis, doivent être sanctionnées, qu'on se le dise !

valerie.bille@ville-bagnolet.fr
gyongyi.biro@ville-bagnolet.fr
edith.felix@ville-bagnolet.fr
jean-claude.oliva@ville-bagnolet.fr

Plus d'infos : ecolossolidaires.org

Bagnolet en Commun (soutenu par EELV)

Justice, égalité et paix

Un mois vient de s'écouler depuis la terrible attaque du Hamas en Israël qui a fait plus de 1 200 victimes, dont une majorité de civils. Depuis lors, la violente riposte militaire israélienne a déjà tué des milliers de civils innocents à Gaza. Les crimes de guerre auxquels nous assistons sont insupportables. La France a manqué à son rang en refusant d'appeler immédiatement à un cessez-le-feu, en refusant de faire appliquer le droit international, en refusant que se tiennent les manifestations en solidarité avec la Palestine, en refusant de considérer que toutes les vies sont précieuses, en refusant de qualifier le calvaire des Palestinien•ne•s depuis tant d'années, fait d'Apartheid et d'enfermement.

L'égalité de toutes et tous est un combat et nos indignations ne peuvent être à géométrie variable. Nos boussoles doivent être l'égale dignité des êtres humains, leur liberté à disposer d'eux-mêmes et le respect du droit international.

Voir la gauche se déchirer sur ce sujet alors que les enjeux auxquels nous faisons face sont si importants est un regret profond.

Octobre aura aussi été marqué par le lâche assassinat de Dominique Bernard professeur de français à Arras, poignardé à mort devant son collège par un ancien élève fanatisé. Au-delà de notre compassion attristée, nous demandons que les établissements du secondaire disposent des moyens humains nécessaires à l'accueil et à l'encadrement des élèves, alors qu'à Bagnolet le lycée Hénaff a connu une mobilisation importante de la communauté scolaire à ce sujet.

Justice, égalité et paix, voilà ce que l'ensemble de la gauche devrait porter plus haut. L'urgence sociale et environnementale ne devraient permettre aucune division au sein de notre camp. C'est laisser à l'extrême droite et l'extrême libéralisme les mains libres pour continuer à nourrir les haines, les inégalités et à saccager la planète. Mais sans une gauche forte et claire sur les notions de justice et d'égalité, point de salut.

Édouard Denouel, Chawqui Haddad, Yasmina Sadoud, Grégoire de Lagasnerie, Brigitte Delaperelle, Abdelkrim Karmaoui, Anne de Rugy, Frédéric Gabin, Zohra Kehli

Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

Bilan de mi-mandat : les Bagnoletais méritent la vérité !

En octobre, la majorité municipale s'est livrée au traditionnel exercice du bilan de mi-mandat.

Trois réunions publiques au cours desquelles ont été présentées les principales mesures mises en place depuis 2020. Sur la forme, on regrette le recours à une agence de communication et le coût associé (10 000 €) pour un événement ne réunissant que très peu de Bagnoletais•es.

Pour le reste, on retiendra un exercice d'autosatisfaction convenu. Au-delà de certaines réalisations effectivement intéressantes comme la mise en place de la mutuelle communale de santé ou la préservation des classes transplantées, le constat à mi-mandat est celui d'une ville à l'arrêt, faute de vision et… de moyens.

Chaque Bagnoletais•e connaît la gravité de la situation financière de la ville. La dissimuler ne sert à rien. La dette a augmenté de 30 % depuis 2014, passant de 113 M€ en 2014 à 150 M€ en 2022. La ville n'a plus de marge de manœuvre financière et cette situation de quasi-faillite a poussé à la démission le 1er adjoint délégué aux finances en mars dernier.

Faire le bilan, c'est assumer ses réussites mais aussi ses échecs, en toute transparence. La politique de l'autruche ne sert à rien. Pas plus que l'augmentation des impôts locaux ou ceux des tarifs des services (surtout périscolaires…) comme seules réponses aux graves problèmes financiers de la ville.

La solution se trouve dans la transparence. En faisant confiance aux Bagnoletais•es et en leur présentant les domaines où des réductions budgétaires sont possibles sans altérer les services publics essentiels. Sans se défausser. En assumant ses responsabilités et ses échecs. Mais cela n'a pas été le cas. Faute de bilan, le Maire a présenté des projets… à venir.

Angéline Desbordes-Silly, Mohamed Djennane, Laurent Jamet, Claire Laurence, Solenne Le Bourhis, Sébastien Staelens, Pierre Vionnet

Retrouvez-nos articles sur : ensemblepourbagnolet.com

Citoyens Indépendants

Ras le bol de la vie chère !

L'inflation a des répercussions sur la vie des Bagnoletais•es, et atteint un niveau inquiétant chez bon nombre de familles depuis plusieurs mois.

En effet, la hausse significative des prix à la consommation impacte durablement le quotidien de nos administré•s•es, notamment le logement, les charges collectives, les denrées alimentaires ou d'autres produits de consommation courante. Le transport n'est pas en reste avec l'augmentation du prix du carburant et des transports en commun entraînant une véritable érosion du pouvoir d'achat des ménages alors que les salaires n'augmentent pas au même rythme que l'inflation.

Dans les faits, de plus en plus de familles ont du mal à maintenir leur niveau de vie et se trouvent de fait confrontées à un vrai dilemme à savoir quelles dépenses prioriser ? Ainsi, de nombreuses familles bagnoletaises font le choix de consommer différemment, quitte à renoncer à certaines dépenses essentielles, ce qui pourrait, à terme, ralentir l'économie locale.

Aujourd'hui, nombreuses sont les familles à n'avoir d'autre choix que se tourner vers les associations d'aides alimentaires qui elles-mêmes tirent le signal d'alarme auprès des collectivités sur l'impossibilité de faire face à ces demandes de plus en plus croissantes et légitimes.

Attentif aux préoccupations des habitant•e•s, notre groupe veillera à ce que le soutien aux associations porteuses de cette solidarité agissante en direction des Bagnoletais•es fasse l'objet d'une prise en compte toute particulière lors des prochaines discussions d'attribution de subventions aux associations.

Ndeye Marieme Diop, Vassindou Cissé, Jules Ragueneau (elus.ci@ville-bagnolet.fr)

Au service du goût

Stéphane Chenard est une figure de Bagnolet. Depuis 30 ans, il gère avec passion Steph'Ruits un commerce de fruits et légumes et une épicerie fine qui propose des produits de grande qualité.

M. Chenard au milieu d'une partie de ses employés.

Dès son plus jeune âge, Stéphane Chenard écumait les marchés de la région parisienne pour vendre des fruits et légumes. Depuis 1989, il a installé son commerce sur l'avenue Gambetta. Un commerce atypique où il règne une atmosphère qui pourrait rappeler une boutique à l'ancienne d'épicerie fine. Steph'Ruits propose un service au client hérité d'un savoir-faire traditionnel. La grande majorité des employés sont des Bagnoletaises ou des Bagnoletais. *«J'ai la chance d'avoir une super équipe»*, se félicite le commerçant. Chez Steph'Ruits, les fruits et les légumes, avec une offre de produits bio, vendus sont soigneusement sélectionnés pour leur qualité gustative. *«Je vais à Rungis tous les matins pour sélectionner les meilleurs fruits et légumes et les proposer aux clients»*, explique Stéphane qui démarre sa journée de travail à cinq heure du matin. *«C'est un boulot de lève-tôt, mais c'est un travail passionnant», tranche-t-il.*

Des produits frais choisis à Rungis

Ici, les fruits et légumes sont du jour, sélectionnées le matin même au marché de Rungis auprès de producteurs qui travaillent uniquement avec des commerces similaires à celui de Stéphane. *«Ces producteurs ne fournissent pas la grande distribution.»*, précise le gérant de Steph'Ruits. Une partie de la boutique est réservée à une épicerie fine qui propose une sélection de vins, de fromages, de charcuteries et de viandes provenant de producteurs indépendants, mais aussi des biscuits de fabrication artisanale. Ce commerce bagnoletais s'est forgé une réputation au-delà de Bagnolet. Steph'Ruits, qui propose un service de livraison, est désormais sollicité par des clients résidant à Paris ou dans d'autres villes de la petite couronne parisienne qui ne tarissent pas d'éloges sur la qualité de ses produits.

Un producteur d'huîtres à Bagnolet

Pour la troisième fois, un ostréiculteur de l'île d'Oléron, en Charente-Maritime, installera son étal devant Steph'Ruits à Bagnolet pour y vendre les célèbres huîtres Marennes d'Oléron notamment pendant la période des fêtes de fin d'année. *«C'est la troisième année que nous proposons un point de vente directe d'huîtres élevées par cet ostréiculteur»*, se réjouit Stéphane Chenard. Le producteur sera présent tous les samedi et dimanche pendant la période du 4 novembre jusqu'au 25 février 2024.

>> Plus d'infos : Steph'Ruits : 120, avenue Gambetta 01 48 97 20 68 - Ouvert 7 j/7 - Du lundi au samedi (9h-19h30) - Dimanche (9h30-13h30)

Infos

Hôtel de Ville
Place Salvador-Allende
93170 Bagnolet - 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi : 13h30-17h
Samedi : 9h-12h30

Numéros utiles

Centre Municipal de Santé Elsa-Rustin
13, rue Sadi-Carnot, 01 56 63 91 00
Du lundi au vendredi : 8h30-19h
Samedi : 8h30-13h
Sans rendez-vous : 8h30-9h30 / 16h-17h45

Centre Municipal Dentaire
1, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 05
Du lundi au vendredi : 9h-13h et 14h-19h
Samedi : 9h-13h

Centre de Planification et d'Éducation Familiale 01 49 93 61 97

Consultations en psycho-traumatologie
un jeudi sur deux de 9h30 à 14h
vendredi de 9h30 à 16h45
Rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres Protection Maternelle Infantile
3, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie,
01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge
4, rue du Lieutenant-Thomas, 01 43 60 33 21

MIEJ (Mission Intercommunale pour l'Emploi des Jeunes) : 94, rue Lénine
01 43 60 13 80

Réseau des bibliothèques d'Est Ensemble
Médiathèque de Bagnolet :
1, rue Marceau, 01 83 74 59 35

Clinique Floréal
40, rue Floréal, 01 48 97 72 00 (24h/24)

Commissariat des Lilas
55/57, boulevard Eugène-Decros
01 41 83 67 00

Police secours 17 - **Samu** 15
Pompiers 18 ou 112 (portable)
Sida-info-service 0 800 840 800
Allô drogue 0 800 23 13 13
Croix-Rouge Bagnolet 01 43 62 53 28
Allô enfance maltraitée 24h/24 119
Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700
N° d'aide aux victimes 08 842 846 37
SOS Victimes 01 41 60 19 60
Mercredi de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville

Pharmacie de garde

Pharmacie de La Poste 26, rue de Paris
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37

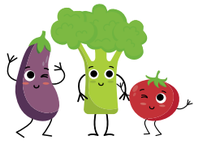

MENUS DE NOVEMBRE

En vert, les plats végétariens distincts du menu classique.

Les menus intègrent 50% de produits durables dont 20% de produits biologiques, conformément aux dispositions réglementaires de la loi Egalim.

LUNDI 6	MARDI 7	MERCREDI 8	JEUDI 9	VENDREDI 10
Céleri rémoulade bio Parmentier au thon **Hachis végétal (ail, oignons, émincé végétal, tomates pulpe)** Camembert Crème dessert vanille	Endives *vinaigrette moutarde* Boulettes de bœuf bio *sauce crème champignons* **Boulettes de pois chiches** *sauce champignons bio* Petits pois Edam bio Tarte pommes rhubarbe	Soupe de brocolis Poulet bio **Chili sin carne bio** Riz Yaourt aromatisé myrtille bio Fruit frais GOÛTER Pain, confiture, lait bio	**MENU VÉGÉTARIEN** Haricots verts *vinaigrette moutarde* Couscous végétal (pois chiches, légumes, semoule, raisins secs, fève de soja) Fromage blanc et sucre bio Fruit frais bio	Carottes râpées et noisette hachée *sauce fromage blanc* Cordon bleu **Nuggets de blé** Haricots verts à l'ail Fromage frais 1/2 sel bio Fruit frais bio
LUNDI 13	**MARDI 14**	**MERCREDI 15**	**JEUDI 16**	**VENDREDI 17**
Betteraves *vinaigrette* Sauté de bœuf *sauce paprika persil* **Tajine marocain (pois chiches, légumes)** Boulgour bio Fromage frais à tartiner Compote de pommes allégée en sucre	**MENU VÉGÉTARIEN** Salade iceberg *vinaigrette moutarde* Moussaka végétale (aubergines, ratatouille, pommes de terre, tomates, protéines de soja bio) Yaourt nature bio et sucre Fruit frais	Velouté de légumes Omelette aux dés de volaille **Omelette aux herbes** Purée de potiron Yaourt nature sucré bio Flan saveur vanille nappé caramel GOÛTER Galette pur beurre, jus de pommes, fruit bio	Macédoine de légumes *mayonnaise* Rôti de dinde *sauce estragon* **Coquillettes bio, butternut, ricotta et thym** Coquillettes bio Petit fromage frais aromatisé Fruit frais	Carottes râpées *vinaigrette* Colin d'Alaska pané, riz soufflé et citron **Fonger au soja et trois graines** Épinards branches, béchamel au lait de coco Cantal AOP Gâteau moelleux au chocolat
LUNDI 20	**MARDI 21**	**MERCREDI 22**	**JEUDI 23**	**VENDREDI 24**
Lentilles *vinaigrette échalotte* Dés de saumon *sauce crème* **Omelette nature** Carottes et blé bio Fromage blanc et sucre bio Fruit frais bio	**MENU VÉGÉTARIEN** Salade mélange bio *vinaigrette moutarde* Penne sauce tomate aux lentilles vertes Camembert bio Compote de pommes allégée en sucre	Velouté de carotte et muscade Rôti de bœuf au jus **Tranche végétale au jus** Petits pois Saint-Paulin Beignet chocolat/noisette GOÛTER Cookies chocolat, lait, fruit bio	Haricots blancs *vinaigrette* Sauté de dinde *sauce blanquette* **Émincé végétal façon blanquette** Riz bio Fromage frais 1/2 sel bio Yaourt aux fruits	Pâté de campagne Terrine de légumes Médaillon de légumes *sauce citron* Boulgour **Boulgour à la mexicaine (haricots rouges, maïs, ratatouille, tomates)** Fromage fondu crème de gruyère Fruit frais bio
LUNDI 27	**MARDI 28**	**MERCREDI 29**	**JEUDI 30**	**VENDREDI 1er**
Mâche et betteraves *vinaigrette* Sauté de veau Haricots verts **Couscous végétal (boulettes de soja et légumes)** Semoule bio Gouda bio Compote de pommes et fraises allégée en sucre	Œuf dur *mayonnaise* Hoki *sauce basilic* **Dahl de lentilles** Riz Yaourt aromatisé vanille bio Fruit frais bio	**MENU VÉGÉTARIEN** Potage potiron Nuggets de blé Haricots verts persillés Fromage frais ail et fines herbes Fruit frais bio GOÛTER Pain, miel, jus de pommes bio	Carottes râpées *vinaigrette* Jambon de dinde **Omelette nature** Coquillettes bio Saint-Nectaire AOP Île flottante	Salade iceberg *vinaigrette* Colin d'Alaska pané, riz soufflé Purée bio de céleri **Parmentier de purée bio de céleri et soja bio** Petit fromage frais sucré Éclair au chocolat

BAJOlib' service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite.
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf jours fériés). **Réservation : 01 49 93 60 36**

Est Ensemble | Infos déchets 0 805 055 055

UN TAG SUR VOTRE FAÇADE ? COMPOSEZ LE
N° Vert 0800 093 013

Magazine municipal de la ville de Bagnolet - n°85 - novembre 2023
Édité par la Mairie de Bagnolet
BP 35 – 93171 Bagnolet Cedex
Directeur de la publication : Tony Di Martino
Directrice de la rédaction : Chloé Filot
Rédacteur en chef : Éric Mugneret
Rédaction : Karim Benchaïb

Conception graphique : Adrien Midzic
Direction artistique : Julie Lucas
Maquette et infographie : Julie Lucas, Vanessa Panconi
Photographie : Guillaume Ison
Typographie : Achille FY co-créée par Gregori Vincens, Gia Tran, Alisa Nowak, Bertrand Reguron et Valentine Proust chez Fontyou en 2014

***BAJOmag'* est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@ville-bagnolet.fr**

ISSN : 0767-8525
Dépôt légal : novembre 2023
Imprimé par Groupe Morault :
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel

Imprim'Vert
Papier issu de forêts gérées durablement

LES PUCES DE L'ILLU 11

Le festival de l'illustration contemporaine

CAMPUS FONDERIE DE L'IMAGE

2 & 3 décembre 2023 - 10h à 19h
Entrée gratuite

83 avenue Gallieni - 93170 Bagnolet
Métro Ligne 3 Gallieni

www.campusfonderiedelimage.org

Téléchargez votre invitation